

## **Anne Hidalgo s'engage à faire de Paris la capitale mondiale des droits LGBTI**

**Anne Hidalgo a reçu aujourd'hui le rapport « Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité », rédigé par Jean-Luc Romero-Michel, qui comprend 52 recommandations pour faire de Paris la capitale mondiale des droits LGBTI et du tourisme « LGBTI-friendly ».**

L'inclusion et l'égalité sont des priorités pour Paris, alors que les droits des personnes LGBTI restent un combat dans de très nombreux pays. Si Paris est identifiée à l'échelle internationale comme une ville LGBTI-friendly, sa visibilité en la matière s'est révélée ces dernières années en perte de vitesse, faute d'avoir suffisamment valorisé et revendiqué cette position. Anne Hidalgo a donc confié à Jean-Luc Romero-Michel, adjoint à la Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement et conseiller régional d'Ile-de-France, la réalisation d'un rapport visant à renforcer l'attractivité de Paris pour les personnes LGBTI.

Ce rapport a été remis à la Maire de Paris aujourd'hui. Intitulé « Paris, ville phare de l'inclusion et de la diversité », il est le fruit de plus de 60 auditions des différents acteurs concernés, qui ont permis de cibler les actions les plus pertinentes à mener. Il aboutit à 52 recommandations dans les domaines du tourisme, de la culture, de la Nuit, mais aussi de la mémoire et de la lutte contre les discriminations, dans une optique d'attractivité, d'ouverture et d'inclusion. La Maire de Paris a annoncé dès à présent sa volonté de mettre en œuvre l'essentiel de ces idées.

Parmi elles, l'organisation d'un évènement annuel pour la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, chaque 17 mai, durant lequel sera remise la médaille de la Ville de Paris à des personnes qui défendent les droits LGBTI en France et à l'étranger. Anne Hidalgo a inauguré cette mesure aujourd'hui, en distinguant pour l'année 2017 deux associations : Shams, association qui lutte pour la dépénalisation de l'homosexualité en Tunisie, et l'ARDHIS, association française partenaire de la Ville qui accompagne les réfugié-e-s LGBTI.

Jean-Luc Romero-Michel recommande aussi de formaliser le soutien de Paris à la Marche et de la Quinzaine des fiertés organisée par l'InterLGBT. Dès cette année, la Ville mettra en place une convention de partenariat, avec une contribution de plus de 100 K€ qui en fait le premier financeur public. Cette convention sera examinée au Conseil de Paris au mois de juillet puis, à la rentrée, la coordination visant à accompagner l'InterLGBT pour la Marche 2018 sera réunie.

Anne Hidalgo s'est également engagée auprès de l'InterLGBT à ce que le dernier samedi de juin soit sanctuarisé, comme date officielle de la Marche des fiertés de Paris.

Paris va par ailleurs sensibiliser aux enjeux LGBTI ses fournisseurs et les entreprises qu'elle contribue à incuber. Elle les encouragera d'une part à signer la charte de l'Autre Cercle contre les LGBTIphobies dans le milieu professionnel, d'autre part à soutenir les événements LGBTI et notamment les Gay Games, qui du 4 au 12 août 2018 constitueront un événement sportif, culturel et inclusif d'ampleur internationale.

Pour soutenir le développement du tourisme LGBTI, le rapport propose de renforcer la place de Paris dans les réseaux internationaux touristiques et LGBTI. Cette démarche viendra compléter l'adhésion de Paris au Rainbow Cities Network, intervenue en 2016. Le déploiement d'une communication touristique dédiée aux personnes LGBTI paraît aussi indispensable, en vue d'accompagner la programmation très riche de l'année 2018, dont le point d'orgue sera l'accueil des Gay Games.

Par ailleurs, Jean-Luc Romero-Michel propose d'agir dans le domaine de la mémoire. Dans cet esprit, Anne Hidalgo souhaite faire aboutir deux projets : les archives du mouvement LGBTI – pour lequel la Ville de Paris sollicitera le soutien du Gouvernement en vue d'un archivage national – et la création d'un monument en mémoire des victimes LGBTI.

Enfin, dans le domaine des droits, Anne Hidalgo a mandaté son adjointe Hélène Bidard afin que les recommandations de ce rapport relatives à la lutte contre les discriminations intègrent dès la rentrée un plan parisien dédié.

**Contact presse** : Fiona Guitard / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61